

Saint-Denis, le 22 octobre 2014

Monsieur Robert HOSSELET
Président du Consortium Stade de
France
Le Cornillon
ZAC Cornillon Nord
93200 Saint-Denis

Didier Paillard
maire

Boîte postale 269
93205 Saint-Denis
cedex

TÉLÉPHONE :
01 49 33 66 66

TÉLÉCOPIE :
01 49 33 69 69

Monsieur le Président, *cher Robert,*

J'ai été saisi par l'association Vélo à Saint-Denis au sujet de la gêne provoquée par votre installation le long du Canal Saint-Denis à l'occasion du match France-Portugal les 10 et 11 octobre derniers.

En effet, la tente qui a été montée sur le site du jardin de l'écluse empiétait sur la piste cyclable empêchant ainsi le passage des cyclistes, mais aussi des personnes avec poussette ou à mobilité réduite.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que l'espace que vous avez aménagé aurait pu largement être installé à l'intérieur du site sans empiéter sur l'espace public.

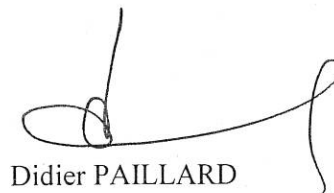
Vous le savez, par le passé, les usagers des pistes cyclables nous ont déjà fait la même remarque à plusieurs reprises. Ils ont aujourd'hui le sentiment de ne pas être entendu.

Je vous demande donc à vous, en tant qu'organisateur de l'évènement, et à la direction de la voirie de Plaine Commune, en tant que service en charge de l'instruction du dossier d'installation, de ne pas déborder sur les pistes cyclables sauf en cas de motifs de sécurité dûment justifiés.

Je vous remercie par avance de votre contribution au bon respect du partage de l'espace public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sincères salutations.

Bien à toi,



Didier PAILLARD

Copie : Mme Gonnet - Direction de la Voirie

